

DANS CE NUMÉRO

01. Impôt sur le revenu : le « droit à l'erreur » prolongé et renforcé

pages 1-2

03. Chine, le rebond économique se confirme

pages 5-6

05. Conférence historique des Nations Unies sur l'eau de 2023 : Point de vue du Franklin Templeton Institute

pages 9-10

02. La cybersécurité : une thématique de croissance et une des opportunités d'investissement les plus significatives des prochaines décennies selon Tikehau Capital

pages 2-3-4

04. Les ETF : un produit financier simple, transparent et compétitif, adapté aux investisseurs particuliers

pages 7-8

FISCALITÉ

01. Impôt sur le revenu : le « droit à l'erreur » prolongé et renforcé



© Karolina Grabowska on Pexels

Le ministre délégué chargé des Comptes publics, Gabriel Attal, a dévoilé ce mardi 9 mai les grandes lignes de son plan de lutte contre toutes les fraudes fiscales. Alors qu'il cible les plus gros patrimoines et les multinationales qui fraudent, il veut parallèlement alléger la pression sur les contribuables des classes moyennes, les petits patrons et patrons de PME. Parmi les mesures annoncées, la dynamique du « droit à l'erreur » sera prolongée et renforcée. Retour sur cette possibilité de « revenir » sur sa déclaration.

Qu'est-ce que le droit à l'erreur en matière fiscale ?

Tout le monde a le droit à l'erreur, y compris en remplissant sa déclaration de revenus. Instauré en 2018 par la loi pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC), le droit à l'erreur est la possibilité de régulariser sa situation sans subir de pénalités, lorsque l'on a commis « de bonne foi » une inexactitude ou une omission dans une déclaration fiscale.

Après régularisation, il faut bien sûr s'acquitter de l'impôt supplémentaire qui en résultera et auquel pourra s'ajouter un intérêt de retard, mais aucune majoration ni amende.

Bon à savoir :

Avant la mise en place de la loi ESSOC, les intérêts de retard (0,20% par mois) s'appliquaient sur 100% de la somme concernée. Désormais :

- Si vous rectifiez de vous-même et de bonne foi votre erreur, les intérêts de retard sont réduits de 50% ;
- Si l'administration fiscale détecte l'erreur de bonne foi dans le cadre d'un contrôle, les intérêts de retard sont réduits de 30%.

A quoi le droit à l'erreur s'applique-t-il ?

Le droit à l'erreur s'applique aux inexactitudes ou omissions commises dans les déclarations souscrites dans les délais. Reposant sur un a priori de bonne foi, il permet de « revenir » sur la plupart des éléments déclarés, tels les revenus proprement dits, les charges déductibles, les réductions d'impôt, etc.

Il ne s'applique en revanche pas au dépôt tardif d'une déclaration, à un paiement en retard et aux erreurs ou inexactitudes commises délibérément.

Quand corriger sa déclaration ?

Dès que le service de déclaration en ligne est ouvert, entre avril et mi-juillet, vous avez la possibilité de revenir sur votre déclaration en ligne et de la modifier en cas d'erreur.

En cas d'oubli ou d'erreur constaté sur votre avis, vous pouvez corriger votre déclaration avec le service « Corriger ma déclaration en ligne », ouvert de début août à mi-décembre.

Attention ! La rectification est possible pendant 3 ans.

DÉCRYPTAGE

02. La cybersécurité : une thématique de croissance et une des opportunités d'investissement les plus significatives des prochaines décennies selon Tikehau Capital



© Rupixen on Pixabay

En 2023, deux tiers de la population mondiale possèdent un téléphone mobile, près de 65% de l'humanité (5,2 milliards de personnes) dispose d'un accès à internet et près de 60% (4,8 milliards de personnes) est active sur les réseaux sociaux¹. Sans compter que, d'ici 2024, le commerce électronique devrait représenter un marché de près de 700 milliards d'euros². Parallèlement, les cybercriminels utilisent des techniques de plus en plus sophistiquées faisant planer le risque d'une exposition toujours plus grande aux cyberattaques. Tikehau Capital nous apporte son éclairage sur les enjeux colossaux liés à l'explosion des usages numériques.

Les entreprises doivent s'adapter aux paradigmes mouvants des télécommunications et de l'informatique, en « digitalisant » leurs processus de production, de biens et services, de distribution, de la relation avec leurs clients et fournisseurs ou de leurs chaînes d'approvisionnement. Au-delà d'une nécessité, cela représente un facteur clé de compétitivité. Les Etats sont également confrontés à des enjeux de « digitalisation », notamment pour moderniser le fonctionnement des services publics et renforcer leur efficacité, des prestations liées à la recherche d'emploi à la santé en passant par l'éducation ou le paiement de l'impôt.

Autres nouveautés

Gabriel Attal a par ailleurs annoncé l'instauration d'une « remise de pénalité automatique pour la première erreur ». Il souhaite également indemniser les contribuables « à chaque fois qu'une erreur est commise » par l'administration fiscale.

Vous avez un doute sur votre déclaration de revenus ? Votre conseiller en gestion de patrimoine peut vous accompagner, n'hésitez pas à le contacter.



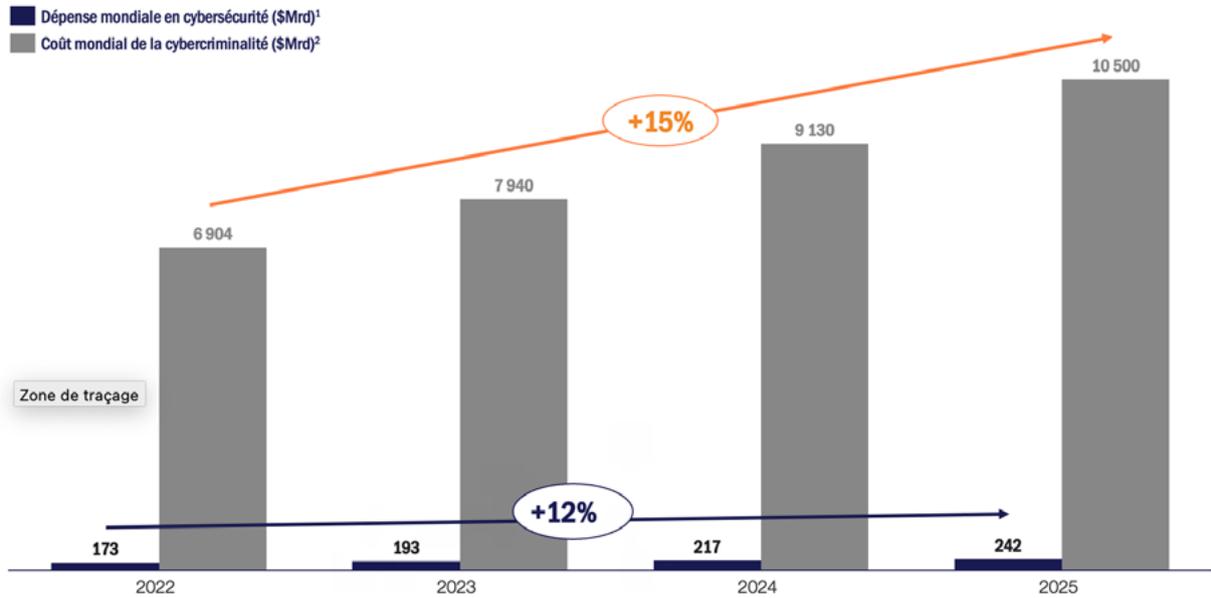
Dans ce contexte, les enjeux de la cybersécurité sont gigantesques. Car, ce qui d'un côté s'impose comme une nécessité de modernisation, un avantage compétitif ou une caractéristique du développement économique apparaît aussi comme une extraordinaire source de vulnérabilité si les systèmes et les données ne sont pas bien protégés. Selon un rapport du Forum Economique Mondial, le risque cyber est celui qui a le plus augmenté pendant la crise de la COVID-19. **La cybercriminalité et l'insécurité cyber font partie des dix plus grands risques mondiaux**, à la fois à court et à long terme³. Agir pour un monde où la confiance numérique est efficacement protégée relève d'une responsabilité collective, que nous partageons en tant que gérants d'actifs, à la fois pour les entreprises dans lesquelles nous investissons, ainsi que pour nos partenaires, fournisseurs, investisseurs et actionnaires. Chez Tikehau Capital, nous avons identifié cette tendance de fonds comme l'une des opportunités d'investissement les plus significatives des prochaines décennies.

1. Source : We are social, Digital 2023 Report.

2. The Global Risk Report World Economic Forum 2022

3. Source : World Economic Forum Global Risks, Perception Survey 2022-2023

Des dépenses en cybersécurité sous-dimensionnées au regard du coût des attaques



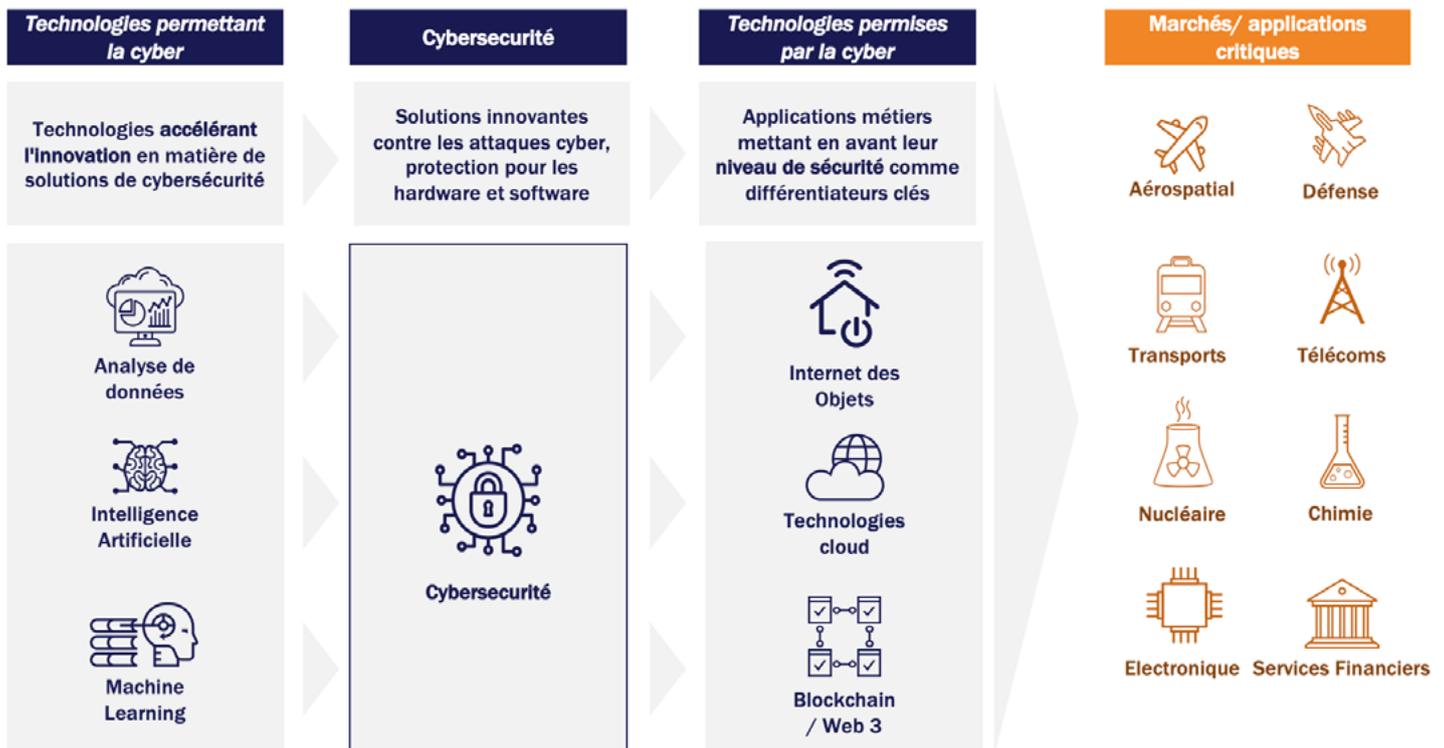
«New survey reveals \$2 trillion market opportunity for cybersecurity technology and service providers», McKinsey

En quoi la cybersécurité constitue-elle une opportunité d'investissement unique ?

La cybersécurité représente selon nous l'un des domaines dans lesquels les entreprises du monde entier doivent investir massivement pour réduire leur vulnérabilité et renforcer leur résilience. La massification de l'utilisation des données, la décentralisation des paiements et la « digitalisation » des procédés rendent indispensables les

investissements cyber. Il ne s'agit pas ici d'investissements tactiques mais de choix stratégiques faits au niveau des directions des entreprises qui concernent tous les départements de l'organisation dans tous les secteurs d'activité. Les entreprises bénéficiant des meilleures organisations dans ce domaine, c'est à-dire d'un engagement cyber du dirigeant, d'un bon niveau de fiabilité des données et d'une organisation performante, ont beaucoup plus de marge de progression dans le domaine cyber que les autres.

La cyber : une opportunité d'investissement étendue



Source : Tikehau Capital, à la date de la présente publication

Or le secteur de la cybersécurité est composé d'un grand nombre de startups et de sociétés non cotées de taille moyenne financées par des fonds de Private Equity⁴, principalement américains⁵, même si l'Europe et la France en particulier se hissent parmi les leaders de l'investissement non coté dans le secteur. Outre ces petites entreprises, un nombre limité de grands groupes cotés complète le paysage de la cybersécurité. Ainsi, **cet écosystème en très forte croissance n'est pas mature. Le secteur représente une mégatendance qui en fait une opportunité d'investissement unique.** L'écosystème cyber global emploie 3,5 millions de personnes mais il lui manque environ 3 millions d'employés supplémentaires⁶. Les universités auront du mal à former rapidement un nombre aussi important de spécialistes, accentuant le besoin crucial d'automatiser les « process » cyber et de miser sur l'intelligence artificielle pour suppléer le manque de spécialistes humains. **Les besoins d'investissement dans ce domaine sont donc massifs.**

Pouvez-vous présenter l'expertise de Tikehau Capital en matière de cybersécurité ?

Le financement de la cybersécurité en Europe a connu une forte croissance en 2022⁷, confirmant son rattrapage progressif par rapport aux Etats-Unis⁸ et en faisant une thématique d'investissement attractive. Il est nécessaire que les acteurs européens de l'investissement continuent à augmenter leur capacité afin d'accompagner la poursuite de cette tendance et contribuer à l'émergence de leaders européens en matière de cybersécurité. **A notre échelle, nous cherchons chez Tikehau Capital à apporter notre contribution à travers notre stratégie de Private Equity dédiée à la cybersécurité et aux technologies adjacentes en Europe.** Notre expertise autour de la cybersécurité s'est ainsi construite essentiellement autour de 3 axes :

- **nos partenaires stratégiques** : Sopra Steria, Naval Group, Crédit Agricole et EDF ont investi dans notre stratégie dédiée à la cybersécurité et sont membres du comité stratégique avec des représentants apportant leur expertise métier en matière de cybersécurité. Par ailleurs des représentants de la Direction Générale de l'Armement ainsi que de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information siègent à notre comité stratégique ;
- **notre équipe d'investissement** : les partners du fonds combinent une expérience d'entrepreneur, d'investisseur, et de l'industrie de la cybersécurité ;
- **notre réseau d'experts** qui nous accompagnent à tous les stades de nos investissements.

Les entreprises que nous cherchons à financer doivent disposer de technologies et de modèles de revenus déjà éprouvés, avec une visibilité claire sur l'atteinte de la rentabilité et un avantage compétitif. Elles doivent en outre être dirigées par des équipes à même de délivrer de la croissance, à la fois interne et externe.

Regard sur... le risque cyber

Il existe **quatre types de risques** cyber aux conséquences diverses, affectant directement ou indirectement les particuliers, les administrations et les entreprises. La cybercriminalité consiste en l'obtention d'informations personnelles afin de les exploiter ou de les revendre. L'atteinte à l'image consiste à modifier l'apparence ou le contenu d'un site, et donc à altérer l'intégrité des pages. L'espionnage consiste à acquérir de manière ciblée des informations économiques, politiques, militaires ou scientifiques. Enfin, le sabotage est le fait de rendre inopérant tout ou partie d'un système d'information d'une organisation via une attaque informatique.

*Source : leclubdesjuristes.com

Notre ambition ? investir aujourd'hui dans les champions cyber européens de demain, en les accompagnant dans leur structuration et leur développement mondial.

Pour en savoir plus sur la solution de Private Equity de Tikehau Capital⁹ en matière de cybersécurité et de confiance numérique, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller en gestion de patrimoine.

4. Le Private Equity (ou capital-investissement) consiste à investir au sein d'entreprises non cotées ayant un besoin de trésorerie pour porter un projet ou pour accroître leur développement.

5. Source : Tikehau Capital, CIO Letter "Cyber, de la sécurité à la résilience", mai 2022

6. Source : World Economic Forum

7. Source : Baromètre de l'investissement européen en cybersécurité. Tikehau Capital en partenariat avec le Forum International de la Cybersécurité

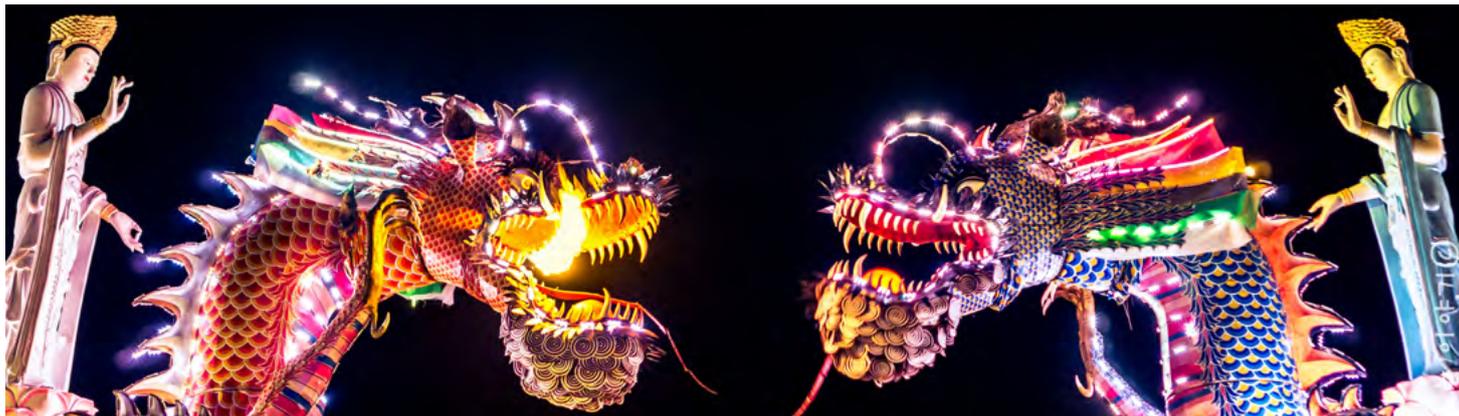
8. Source : Baromètre de l'investissement européen en cybersécurité. Tikehau Capital en partenariat avec le Forum International de la Cybersécurité

9. Solution gérée par Tikehau Investment Management, filiale de gestion d'actifs du Groupe Tikehau Capital. Tout investissement dans des produits financiers présente des risques dont un risque de perte en capital. Les conditions d'accès peuvent être restreintes en raison notamment, mais non limitativement, du profil de l'investisseur.

Mentions légales :

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Tikehau Capital à la date de la présente publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Les informations/données affichées sont à titre illustratif uniquement et ne constituent ni un conseil en investissement ni une recommandation d'investissement.

03. Chine, le rebond économique se confirme



© Tookapic on Pixabay

En décembre 2022, la levée surprise de toutes les restrictions sanitaires par les autorités chinoises avait alimenté l'espoir d'un fort rebond économique en Chine en 2023. En janvier, avec la fin de la politique Zéro-Covid permettant aux citoyens de célébrer à nouveau normalement le nouvel an lunaire, placé cette année sous le signe prometteur du Lapin, les astres étaient parfaitement alignés pour l'économie chinoise. Aujourd'hui à l'heure du premier bilan trimestriel de l'année, force est de constater que les espoirs de rebond économique se sont bel et bien matérialisés. Analyse de J.P. Morgan Asset Management.

Selon le Bureau national chinois des statistiques, la croissance du PIB réel de la Chine est ainsi ressortie à 4,5% en glissement annuel (GA) au 1^{er} trimestre 2023, soit bien mieux que les 4% attendus par les marchés et que les 2,9% affichés au quatrième trimestre 2022. Les secteurs des services ont été les grands bénéficiaires de la levée des restrictions imposées en termes de mobilité, comme en témoigne la croissance de 5,4% en GA de la valeur ajoutée dans le secteur tertiaire. Parallèlement, l'activité manufacturière est restée stable et la valeur ajoutée du secteur secondaire a augmenté de 3,3% en GA. Compte tenu d'effets de base favorables, on peut s'attendre à une accélération de la croissance du PIB dans les prochains trimestres, et l'objectif de croissance annuelle de 5% devrait vraisemblablement être atteint en 2023, notamment grâce au rebond de la consommation.

En effet, les périodes successives de confinement ont conduit à la constitution d'un stock d'épargne excédentaire important qui, conjugué à une demande refoulée des consommateurs chinois, devrait durablement soutenir la consommation des ménages. Les ventes de détail se sont d'ailleurs déjà envolées de 10,6% en GA en mars, soit une nette accélération par rapport au 3,5% de croissance affichés en février. Sans surprise, c'est le secteur des services qui en est le premier bénéficiaire et, en particulier, la restauration qui a affiché une progression de 26,3% en mars grâce au retour des clients dans les restaurants. Les investissements dans les infrastructures ont par ailleurs également joué un effet stabilisateur important, avec une croissance de 8,5% en GA lors des trois premiers mois

de l'année. La production industrielle a quant à elle crû de 3,9% sur un an, ce qui témoigne de la forte dynamique dans les industries manufacturières de pointe, comme celle de la production de véhicules électriques qui a affiché une croissance de 33,3% sur un an !

Cela étant dit, plusieurs défis doivent encore être relevés sur le plan économique. Les investissements en capital fixe (T1 2023 : 10 % en GA) sont jusqu'ici surtout le fait du secteur public, alors que la croissance des investissements n'a été que de 0,6% en GA dans le secteur privé, ce qui montre qu'il faudra encore beaucoup de temps avant que les entreprises retrouvent toute leur confiance. Les investissements immobiliers ont eux aussi eu un impact négatif (T1 2023 : -5,8 % en GA), ce qui a également pesé sur la consommation des biens durables, comme les appareils ménagers (mars 2023 : -1,4 % en GA) et les matériaux de décoration (mars 2023 : -4,7 % en GA). Sur le plan extérieur, la croissance des exportations a rebondi à 14,5% en GA en mars, dépassant largement les anticipations du marché, grâce notamment à la forte demande pour les technologies liées à la transition énergétique, comme les panneaux solaires, les batteries ou encore les véhicules électriques, autant de secteurs dans lesquels la Chine occupe une position de leader mondial.

Sur le plan législatif, les autorités devraient maintenir une politique budgétaire procyclique ainsi qu'une politique monétaire relativement expansionniste, comme en témoigne la décision de la People Bank of China de baisser les ratios de réserves obligatoires des banques de 0,25% au mois de mars. D'autres mesures structurelles pourraient être adoptées prochainement pour compenser les faiblesses actuelles au niveau de l'investissement privé. Le taux des dépôts et le taux préférentiel des prêts à 5 ans pourraient ainsi être abaissés afin de réduire les coûts de financement et pour soutenir les prêts à long terme aux entreprises. Le gouvernement pourrait de son côté assouplir quelque peu la pression réglementaire afin de restaurer la confiance des entreprises et stabiliser les investissements directs étrangers souffrant d'un contexte géopolitique fébrile, qui pèse en outre sur les perspectives de croissance bénéficiaire des entreprises cotées chinoises.

Ceci explique sans doute pourquoi l'indice MSCI China, qui affiche une progression de +1,1% depuis le début de l'année, sous-performe par rapport aux indices S&P 500 et Stoxx 600 qui affichent une performance de respectivement +7,66% et +9,34%¹.

Cependant, dans les prochains mois, on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'accélération de l'économie chinoise au premier trimestre, conjuguée à des politiques plus favorables aux investisseurs, soutienne la croissance bénéficiaire des entreprises chinoises et favorise leur sur-performance sur les marchés boursiers.

Tous les ingrédients semblent en tous cas réunis. L'indice MSCI China affiche ainsi une valorisation attractive, puisque son ratio cours bénéfices est actuellement de 11,6x contre une moyenne de 11,8x ces 20 dernières années et 18x pour le S&P 500. En outre, à l'heure où les entreprises occidentales font face à un risque de contraction de leurs résultats, l'indice MSCI Chine peut se prévaloir d'une croissance bénéficiaire attendue pour 2023 de 15,3%, grâce notamment à la bonne forme des secteurs liés à la consommation où la croissance bénéficiaire devrait osciller entre 20 et 40% cette année. Enfin, la Chine est uniquement positionnée pour profiter de l'accélération mondiale des investissements en matière de transition énergétique puisque qu'elle contrôle à elle seule plus de deux tiers de la production mondiale de batteries, de terres rares ou de panneaux solaires.

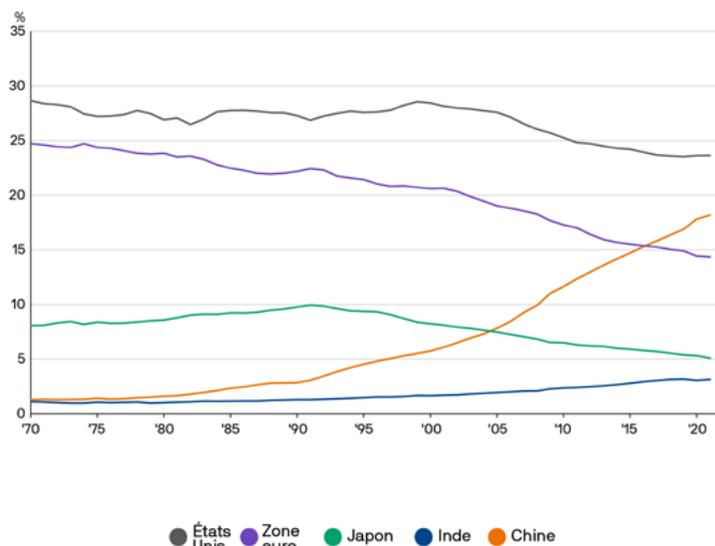
Face à cette réalité, il nous semble que la valorisation actuelle du marché chinois offre un point d'entrée intéressant aux investisseurs à long terme. Certes, les inquiétudes liées au contexte géopolitique actuel sont légitimes et ce n'est donc pas le moment de « surpondérer » ce marché mais les opportunités que celui-ci offre justifient, a minima, une pondération neutre dans nos portefeuilles.

1. Source : Refinitiv Datastream, J.P.Morgan Asset Management, 21/04/2023

MENTIONS LÉGALES :

Le Programme Market Insights fournit des données et des commentaires détaillés sur les marchés financiers internationaux sans aucune référence à des produits d'investissement. Conçu comme un outil permettant aux clients d'appréhender les marchés et d'accompagner leur prise de décision en matière d'investissement, le programme examine les répercussions des statistiques économiques actuelles et de l'évolution des conditions de marché. Dans le cadre de la réglementation MiFID II, les programmes JPM Market Insights et JPM Portfolio Insights sont des outils de communication marketing et ne relèvent pas des obligations de la MiFID II et du MiFIR spécifiquement liées à la recherche en investissement. Par ailleurs, les programmes JPM Market Insights et JPM Portfolio Insights ne constituant pas une recherche indépendante, ils n'ont pas été préparés conformément aux obligations légales destinées à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement et ne sont soumis à aucune interdiction de négociation en amont de la diffusion de la recherche en investissement. Il s'agit d'un document de communication fourni à titre purement informatif. Il est à caractère éducatif et n'a pas vocation à être considéré comme un conseil ni comme une recommandation à l'égard d'un produit d'investissement, d'une stratégie, d'une caractéristique de placement ou à toute autre fin dans une quelconque juridiction, ni comme l'engagement de J.P. Morgan Asset Management ou de l'une de ses filiales à participer à l'une des transactions mentionnées. Les exemples cités sont d'ordre générique et hypothétique, et sont fournis à titre d'illustration uniquement. Ce document ne comporte pas d'informations suffisantes pour étayer une décision d'investissement et nous vous conseillons de ne pas le considérer comme base d'évaluation d'un investissement dans des titres ou produits financiers. En outre, il est conseillé aux utilisateurs de procéder à une évaluation indépendante des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales, de crédit et comptables et de déterminer, avec l'aide de leur propre conseiller, si les investissements mentionnés dans le présent document sont adaptés à leurs objectifs personnels. Les investisseurs doivent s'assurer de disposer de toutes les informations

Part du PIB réel mondial



Source : Refinitiv Datastream, Banque mondiale, J.P. Morgan Asset Management

A cet égard, signalons que la Chine représente 18% du PIB mondial, 13% de la capitalisation boursière mondiale et 7% de l'indice MSCI ACWI et qu'une pondération neutre de la Chine devrait dès lors se situer aux alentours de +/- 10% de son portefeuille d'actions, soit bien plus que l'exposition moyenne des investisseurs occidentaux à la Chine. A méditer donc !

Sources : toutes les données mentionnées sont issues du « Guide to China » et du « Guide des Marchés » publié par J.P.Morgan Asset Management respectivement en date du 31/01/2023 et 31/03/2023

existantes avant de prendre leur décision. Toute prévision, donnée chiffrée ou technique et stratégie d'investissement évoquée est présentée à titre d'information exclusivement, sur la base de certaines hypothèses et des conditions de marché actuelles. Elles sont soumises à modification sans préavis. Toutes les informations présentées sont considérées comme exactes à la date de rédaction, mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude et aucune responsabilité n'est assumée en cas d'erreur ou d'omission. Nous attirons votre attention sur le fait que la valeur des placements et le revenu que ces derniers génèrent sont susceptibles de fluctuer en fonction des conditions de marché et des conventions fiscales et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité des sommes investies. Les performances et les rendements passés ne préjugent pas des résultats actuels et futurs. J.P. Morgan Asset Management est le nom commercial de la division de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co et son réseau mondial d'affiliés. Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement seront collectées, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management dans le respect de la Politique de confidentialité www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Ce document est publié par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. European Bank & Business Centre, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B27900, capital social EUR 10.000.000. Émis en France par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. - Succursale de Paris -14 place Vendôme, 75001 Paris -Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris, n°492 956 693. Copyright 2023 JPMorgan Chase & Co. Tous droits réservés. 09to232604102713

04. Les ETF : un produit financier simple, transparent et compétitif, adapté aux investisseurs particuliers



© Oren Elbaz on Unsplash

Un ETF (Exchange-Traded Fund) est un fonds d'investissement coté répliquant, à la hausse ou à la baisse, la performance d'un indice boursier donné. Pourquoi l'investisseur particulier a-t-il intérêt à investir en ETF pour faire fructifier son épargne sur le long terme ? Explications d'Amundi ETF, le leader européen des ETF.

Un accès facilité aux marchés financiers

Les ETF sont accessibles à tout type d'investisseur, faciles à négocier et ils offrent **un moyen efficace d'investir et de s'exposer aux marchés financiers, avec des objectifs de placement facilement compréhensibles**. Ils peuvent être achetés ou vendus sur le marché aussi facilement que n'importe quelle action. Les transactions sont réalisées par le biais de votre conseiller en gestion de patrimoine. Comme tout investissement en bourse, les ETF présentent divers risques décrits ci-après, notamment celui de perte en capital.

Un large univers de produits disponibles

Les ETF permettent d'investir en donnant accès à différentes classes d'actifs. Les investisseurs peuvent choisir le ou les produits les plus adaptés à leurs objectifs et au niveau de risque qu'ils sont prêts à prendre. Le marché européen offre un large éventail d'ETF cotés permettant d'investir dans des indices boursiers les plus connus, comme l'Euro Stoxx 50, mais aussi dans des indices boursiers nationaux ou régionaux tels que le CAC 40, le DAX ou le S&P 500. **Ces produits offrent un large choix de placements aux investisseurs**, qui peuvent ainsi s'exposer aux marchés actions par zones géographiques ou par secteurs d'activité, s'exposer aux obligations d'entreprises ou d'États, ou encore se tourner vers des investissements thématiques et responsables.

A propos d'Amundi ETF

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux¹ Amundi propose à ses 100 millions de clients – particuliers, institutionnels et entreprises – une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Avec plus de 30 ans de savoir-faire en réplication et en développement de solutions indicelles, Amundi est un leader du marché des ETF UCITS (ETF encadrés par la réglementation européenne) et un partenaire de choix en gestion indicelle, reconnu pour l'innovation et la compétitivité de son offre. L'investissement responsable est l'une des forces de la plateforme, aussi bien pour des fonds ouverts que pour des solutions ESG dédiées ESG et Climat.

Amundi ETF en quelques chiffres :

#1 Fournisseur européen d'ETF²

>180 Mds€ d'encours sous gestion³

> 300 ETF dans notre gamme, dont plus 100 ETF ESG et Climat⁴

Amundi ETF est reconnue pour sa solidité et son savoir-faire constamment mis au service des investisseurs. Au-delà d'un vaste éventail d'expositions traditionnelles actions et obligations, la société de gestion propose l'une des gammes d'ETF responsables les plus importantes d'Europe⁶. Elle offre également une large gamme d'ETF thématiques, pour que vos portefeuilles prennent une longueur d'avance sur les tendances majeures de demain.

1. Source : ETFGI, fin mars 2023, Amundi ETF est le 1er fournisseur d'ETF basé en Europe.

2. Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2022.

3. Source : Amundi ETF, ETC Gold inclus, au 31/03/2023.

4. Source : Amundi ETF, au 31/03/2023.

5. Autorité des Marchés Financiers, « La lettre de l'observatoire de l'épargne de l'AMF », juin 2022.

6. Basé sur le rapport « ETFGI Global ESG ETF and ETP industry insights », décembre 2022, Amundi offre la gamme d'ETF UCITS ESG la plus importante d'Europe.

Un produit à faible coût

La tarification compétitive constitue l'un des principaux avantages des ETF. **Leurs frais de gestion sont généralement bien inférieurs à ceux des autres fonds traditionnels**⁵

Par ailleurs, le coût d'acquisition d'un ETF est aussi beaucoup plus faible qu'un achat en direct des actions ou obligations sous-jacentes. Par exemple, en achetant un ETF CAC 40, l'investisseur ne passe qu'une seule transaction (et règle des frais de courtage pour un ordre) contre 40 transactions si l'investisseur choisissait d'acheter une action de chaque valeur composant l'indice.

Une opportunité de diversification

Investir dans un ETF, c'est investir sur un indice, soit un panier de valeurs dont on connaît la composition. Un ETF offre ainsi, en une seule transaction, une exposition immédiate à un panier d'actifs bien diversifiés qui reflètent l'indice choisi. En investissant dans plusieurs ETF répliquant des indices boursiers différents, l'investisseur bénéficiera, en plus d'une diversification numérique et sectorielle, d'une diversification géographique.

MENTIONS LÉGALES :

Toutes les informations relatives à l'investissement responsable d'Amundi sont disponibles sur amundiETF.com et amundi.com. Toute décision d'investissement doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds, tel que décrits dans son prospectus.

Les frais de gestion font référence aux frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation du fonds. Pour plus d'informations concernant l'ensemble des coûts supportés par le fonds, veuillez-vous référer à son Document d'Informations Clés (DIC).

LES RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le Document d'Informations Clés (DIC) et le prospectus du fonds, lesquels sont disponibles sur les sites www.amundiETF.com

Principaux risques : Risque de perte en capital – Risque lié au sous-jacent – Risque de réplification – Risque de contrepartie – Risque de change – Risque de liquidité – Risque de volatilité – Risque de concentration.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les informations de ce document ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis, ou dans l'un de ses territoires ou possessions soumis à sa juridiction, à destination ou au profit de tout ressortissant américain « US person », tel que cette expression est définie dans la Réglementation de la Securities and Exchange Commission (SEC) en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » est fournie dans les mentions légales du site amundi.com ou amundiETF.com. Les informations contenues dans le présent document sont des informations promotionnelles et non contractuelles qui ne doivent pas être considérées comme un conseil en investissement ou une recommandation d'investissement, une sollicitation d'investissement, d'offre ou d'achat de la part d'Amundi Asset Management (« Amundi ») ou de l'une quelconque de ses filiales. Tout investissement dans un Fonds comporte des risques importants (pour en savoir plus sur les risques, voir le DIC et le prospectus). Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans les Fonds ou autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et entraîner la perte du capital investi à l'origine.

Les ETF UCITS d'Amundi sont des fonds indiciels gérés passivement. Il est recommandé aux investisseurs de demander conseil auprès d'un professionnel avant toute décision d'investissement afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son caractère approprié. Des coûts de transaction et des

La diversification permet de réduire le risque : on n'investit pas toute son épargne dans quelques titres mais dans un grand nombre de valeurs de secteurs différents, situées potentiellement sur des places boursières différentes.

Un outil d'investissement transparent

Les ETF répliquent la performance d'indices de marché dont on connaît la composition. **Ils sont gérés de manière transparente, selon des règles définies et publiques.** L'investisseur a donc précisément connaissance des titres dans lesquels les gérants investissent. La performance de l'ETF sera en ligne avec celle de son indice. Par ailleurs de nombreuses informations importantes quant à la structure et la gestion du produit sont publiées à la fois sur les documents réglementaires (quand la réglementation européenne l'y contraint) ou sur les sites internet des sociétés de gestion émettrices d'ETF, à l'initiative de ces mêmes sociétés. Les investisseurs bénéficient ainsi d'un produit très transparent. Enfin, comme ces fonds sont directement négociés en Bourse, leur prix d'achat et de vente peut également être connu à tout moment.

Pour plus d'informations sur les ETF Amundi, merci de vous rapprocher de votre conseiller en gestion de patrimoine.

commissions peuvent s'appliquer lors de la négociation d'ETF. Pour plus d'informations sur les bourses où l'ETF est coté, veuillez-vous référer à la page web du fonds sur amundiETF.com. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la conformité de son investissement avec la législation applicable dont il dépend, et de vérifier que celui-ci est adapté à ses objectifs d'investissement et à sa situation patrimoniale (notamment du point de vue fiscal). Un résumé des informations sur les droits des investisseurs et les mécanismes de recours collectif est disponible en français sur la page réglementaire à l'adresse suivante https://www.amundi.fr/fr_part/Local-content/Footer/Quicklinks/Informations-reglementaires/Amundi-Asset-Management pour les ETF Amundi. Le présent document n'a pas été revu, validé ni approuvé par une autorité financière. Le présent document s'appuie sur des sources jugées fiables, au moment de la publication, par Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales. Les données, opinions et analyses sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales déclinent toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant découler de l'utilisation des informations contenues dans le présent document. Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales ne sauraient en aucun cas être tenus responsables d'une décision prise ou d'un investissement effectué sur la base des informations contenues dans le présent document. Les parts d'un ETF UCITS spécifique gérées par un gestionnaire d'actifs et achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au gestionnaire d'actifs lui-même. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire à l'aide d'un intermédiaire (par exemple, un courtier), ce qui peut entraîner des frais. Les investisseurs peuvent en outre payer un montant supérieur à la valeur liquidative en vigueur lors de l'achat de parts et percevoir un montant inférieur à la valeur liquidative en vigueur lors de leur revente. Certaines informations peuvent constituer une recommandation générale d'investissement au sens de l'article 3. (35) of 596/2014/UE regulation. Le présent document n'a pas été produit dans le but de promouvoir l'indépendance des analyses financières et Amundi, en tant que prestataire de services d'investissement, n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments décrits dans le présent document avant la diffusion de celui-ci.

Informations réputées exactes à fin mars 2023. Reproduction interdite sans l'autorisation écrite de la Société de gestion. Amundi ETF désigne l'activité ETF d'Amundi Asset Management.

Amundi Asset Management : « Société par Actions Simplifiée » (SAS) française au capital de 1 143 615 555 € ; Société de Gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le n° GP04000036. Siège social : 91, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France – RCS Paris 437 574 452.

05. Conférence historique des Nations Unies sur l'eau de 2023 : Point de vue du Franklin Templeton Institute



© Pixabay

En mars, les Nations Unies organisaient leur première Conférence sur l'eau en près de 50 ans. Cet événement historique avait pour principal objectif de s'attaquer à la crise mondiale de l'eau et de garantir la sécurité de l'approvisionnement en eau à l'avenir. Stephen Dover, Président du Franklin Templeton Institute et Seth Cothrun, Directeur Leadership d'opinion et membre de la délégation représentant Franklin Templeton aux Nations Unies, reviennent sur les principaux enseignements tirés de cette conférence et du rôle que les marchés financiers et les gérants d'actifs doivent jouer pour atténuer et résoudre cette crise de plus en plus grave. Morceaux choisis de leurs échanges

1. La lutte contre la crise de l'eau contribuera à relever les défis les plus importants au niveau mondial.

Le changement climatique, l'insécurité alimentaire, la diversité, l'équité et l'inclusion, l'insécurité géopolitique, la santé mondiale et la transition énergétique sont des défis économiques majeurs, et tous ont un lien avec l'eau. On notera que les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies ont tous besoin d'eau, et chacun d'eux définit des cibles et des indicateurs spécifiques. Par exemple, les femmes et les filles du monde entier passent au total plus de 200 millions d'heures par jour à aller chercher de l'eau¹. C'est à peine croyable ! Répondre aux besoins des deux milliards de personnes qui n'ont actuellement pas accès à de l'eau potable² pourrait ajouter 260 milliards de dollars au produit intérieur brut mondial selon les estimations³.

2. Comment valoriser l'eau ? Le coût monétaire de l'eau ne prend pas toujours en considération la valeur réelle de l'eau. La valorisation de l'eau doit considérer l'accès à une eau potable comme un droit humain fondamental et tenir compte de son importance inégalée pour le bon fonctionnement des systèmes naturels du monde entier. Une évaluation de la valeur de l'eau tenant compte de tous les éléments est nécessaire pour fixer correctement le prix de

l'eau, mais aussi pour comprendre et analyser son impact sur une entreprise, une industrie ou un secteur. En tant que gérants d'actifs, comprendre le décalage entre le prix et la valeur nous permet de trouver des opportunités pour nos clients et de déceler les risques. L'absence d'une valorisation tenant compte de tous les éléments rend toutefois cette démarche plus difficile.

3. Une communication transparente et des normes en matière de données sont essentielles.

En tant qu'investisseurs, nous devons mener un engagement avec les entreprises afin de communiquer de façon transparente sur les empreintes d'eau et de faire en sorte que les données et les communications soient normalisées. La publication d'informations devrait aussi inclure les externalités négatives – un élément vital pour définir des modèles de valorisation, de risque et de tarification précis. Chez Franklin Templeton, nous travaillons activement pour inciter les entreprises à progresser dans l'analyse des risques et la communication d'informations relatives à l'eau au travers de notre rôle au sein de la Valuing Water Finance Task Force, sous la direction de l'ONG Ceres.

4. Une collaboration et une innovation multisectorielles sont nécessaires.

Le système actuel d'allocation des ressources en eau – qui utilise une approche fragmentée selon un modèle qui n'a pas été actualisé depuis le XXe siècle ! – permet difficilement de résoudre les problèmes liés à l'eau. Pour trouver de nouveaux modes de financement et investir dans une meilleure gestion de l'eau, les principales parties intéressées vont devoir collaborer, y compris les gérants d'actifs, les investisseurs institutionnels, les banques, les cabinets d'audit, les entreprises à forte consommation d'eau et les ONG.

5. Des milliers de milliards de dollars d'investissements sont nécessaires.

Ces investissements peuvent provenir de marchés privés et publics, de partenariats public-privé, des gouvernements et des institutions locales de financement de la dette (tels la Banque mondiale, le

Fonds monétaire international, etc.). Des investissements sont requis dans toutes les classes d'actifs, qu'il s'agisse des infrastructures traditionnelles, des infrastructures sociales, de la technologie, de l'immobilier ou des obligations vertes (environnementales) ou bleues (en faveur de l'eau). Les investissements nécessaires pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau sur le seul axe alimentation-eau-énergie sont estimés à plus de 670 milliards de dollars par an⁴. Il s'agit d'une opportunité énorme pour les investisseurs et les gérants, mais...

6. La confiance est un facteur clé. Les institutions, les gouvernements, les organisations sans but lucratif et les particuliers sont nombreux à douter de la capacité des marchés et des investissements privés à trouver un équilibre entre les besoins de toutes les parties prenantes, et ils s'inquiètent des problèmes actuels en matière de greenwashing⁵. Pour les investisseurs qui s'intéressent aux thématiques liées à l'eau, il sera essentiel de savoir que

1. Source : Water.org

2. Source : Nations Unies. 2023. Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023 : Partenariats et coopération pour l'eau. Paris : UNESCO

3. Source : Water.org

4. Source : Forum économique mondial. 2020. Transformational Investment :

MENTIONS LÉGALES :

Quels sont les risques ? Tout investissement comporte des risques, notamment celui de ne pas récupérer le capital investi. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité de leur mise initiale. Les performances passées ne constituent pas un indicateur ni une garantie des performances futures. Les cours des actions peuvent fluctuer, parfois de manière rapide et brutale, en raison de facteurs propres à des sociétés, industries ou secteurs spécifiques ou du marché dans son ensemble. Les prix des obligations évoluent généralement inversement aux taux d'intérêt. Ainsi, lorsque les taux d'intérêt augmentent, les prix des obligations contenues dans un portefeuille s'ajustent à la baisse et la valeur d'un portefeuille obligataire peut reculer. L'évolution de la note de crédit d'une obligation, ou de la note de solvabilité ou de la solidité financière de l'émetteur d'une obligation, de l'assureur ou de son garant, peut affecter la valeur de l'obligation. Franklin Templeton et nos Gérants d'investissement spécialisés se sont fixé des objectifs ou capacités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Cependant, toutes les stratégies ne sont pas gérées en fonction d'objectifs axés sur les considérations « ESG ».

MENTIONS LÉGALES IMPORTANTES

Ce document est fourni uniquement dans l'intérêt général et ne saurait constituer un conseil d'investissement individuel, une recommandation ou une incitation à acheter, vendre ou détenir un titre ou à adopter une stratégie d'investissement particulière. Il ne constitue pas un conseil d'ordre juridique ou fiscal. Ce document ne peut être reproduit, distribué ou publié sans l'autorisation écrite préalable de Franklin Templeton. Les opinions exprimées dans ce document sont celles des gérants et les commentaires, analyses et opinions sont valables à la date de la publication et peuvent être modifiés sans préavis. Les hypothèses sous-jacentes et ces points de vue sont susceptibles de changer en fonction des conditions du marché et d'autres facteurs et peuvent différer de ceux des autres gérants de portefeuille ou de la société dans son ensemble. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une analyse complète des événements survenant dans les divers pays, régions ou marchés. Il existe aucune garantie que toute prédiction, projection ou prévision sur l'économie, le marché des actions, le marché des obligations ou les tendances économiques des marchés se réalisent. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent varier à la baisse comme à la hausse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant total que vous avez investi. Les performances passées ne sont pas nécessairement indicatives ni une garantie des performances futures. **Tout investissement comporte des risques, notamment celui de ne pas récupérer le capital investi.**

leurs investissements atteignent les objectifs annoncés.

7. De nombreuses solutions sont simples. De nombreux changements positifs pourraient être mis en œuvre à l'aide de solutions connues à faible teneur technologique, mais ces solutions nécessitent des investissements et un financement. L'accès à l'eau et l'assainissement, par exemple, nécessitent la plupart du temps des investissements dans des infrastructures de base, telles que le forage de puits et la construction d'installations de traitement de l'eau.

8. L'absence de réponse à cette crise entraînera une augmentation du risque systémique et des pertes sur actifs.

Un rapport publié en 2006 estime que 63 000 milliards de dollars d'actifs sont à risque d'ici à 2050⁶. Ce chiffre est probablement nettement plus élevé aujourd'hui, surtout dans le contexte d'inflation élevée actuel. Cela met aussi en évidence nos problèmes de données – nous prenons des décisions sur la base de données dépassées. La résolution des problèmes liés à l'eau est clairement source d'opportunités et de risques.

Converting Global Systemic Risks into Sustainable Returns. Genève : WEF

5. Le greenwashing consiste à faire des affirmations non fondées ou à exagérer les qualités ou les démarches environnementales d'une entreprise.

6. Source : FAO. 2006. World Agriculture : Towards 2030/2050-Interim Report-Prospects for Food, Nutrition, Agriculture and Major Commodity Groups. Global Perspective Studies Unit, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome : FAO

Toute recherche ou analyse contenue dans cette présentation a été fournie par Franklin Templeton pour ses propres besoins et peut être utilisée dans ce contexte. Les données de tierces parties peuvent avoir été utilisées dans la préparation de ce document et Franklin Templeton (« FT ») n'a pas vérifié, validé ni audité de manière indépendante ces données. Bien que les informations aient été obtenues auprès de sources que Franklin Templeton juge fiables, aucune garantie ne peut être donnée quant à leur exactitude et ces informations peuvent être incomplètes ou condensées et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. La mention de tout titre individuel ne doit pas constituer ni être interprétée comme une recommandation d'achat, de détention ou de vente de titres, et les informations fournies concernant ces titres individuels (le cas échéant) ne constituent pas une base suffisante pour prendre une décision d'investissement. FT décline toute responsabilité quant aux éventuelles pertes dues à l'utilisation de ces informations et la pertinence des commentaires, analyses et opinions contenus dans ce document est laissée à la seule appréciation de l'utilisateur. Les produits, services et informations peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions et sont fournis en dehors des États-Unis par d'autres sociétés affiliées de FT et/ou leurs distributeurs, dans la mesure où la réglementation/législation locale l'autorise. Veuillez consulter votre propre conseiller financier ou votre interlocuteur de Franklin Templeton pour toute information supplémentaire sur la disponibilité des produits et services dans votre juridiction. **Publié en Europe par :** Franklin Templeton International Services S.à r.l. – Supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier - 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg. Tel: +352-46 66 67-1 Fax: +352-46 66 76. Consultez le site www.franklinresources.com pour accéder au site Internet Franklin Templeton de votre région.

Copyright © 2023 Franklin Templeton. Tous droits réservés.



Nous contacter

CERCLE FRANCE PATRIMOINE
10 rue du Mont-Thabor
75001 Paris

Tel : 01 40 07 00 00
cercle-france-patrimoine.fr

Cercle France Patrimoine

SAS au capital de 8 500 € - RCS Paris 833666464.
Siège social : 10 rue du Mont-Thabor 75001 PARIS.
Immatriculé sur le Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance, ORIAS, sous le n°18002201 en qualité de Courtier d'assurance ou de réassurance.

